



## Bagarre entre adolescents

Par **Lyly30**, le **26/11/2017** à **12:15**

Bonjour

Mon petit de 14 ans s'est battu avec un jeune de son âge

En faites ils jouaient au foot un coup d'épaule puis deux et le gamin à provoqué mon fils .

Il s'est pris 2 coup de poing et mon petit lui en a donner 1

Un ami les à séparé et cet ami a fait de fissures la jambe

à l'autre enfant.plus de 8jrs ITT vu un plâtre 45jrs.

Le garçon a été convoqué et m'y en garde à vu la journée médecin venu et avocat commis d'office.

Mon fils a été entendu librement .

Et nous avons une convocation devant éducateur et le juge

Car les gendarme ont écrit bagarre en reunion

La maman ne se porte pas partie civile.

Que risque mon petit vu que c'est la 1erfois

Merci davance.

Par **Visiteur**, le **26/11/2017** à **19:12**

Bsr,

Un rappel à la loi, au minimum, des dommages et intérêts possibles...avec, espérons le une leçon complémentaire de votre part si ce n'est fait...

Par **Lyly30**, le **26/11/2017** à **19:35**

Nous l'avons disputé

Nous sommes convoqué devant un éducateur qui fera un rapport au juge

Merci de votre réponse